

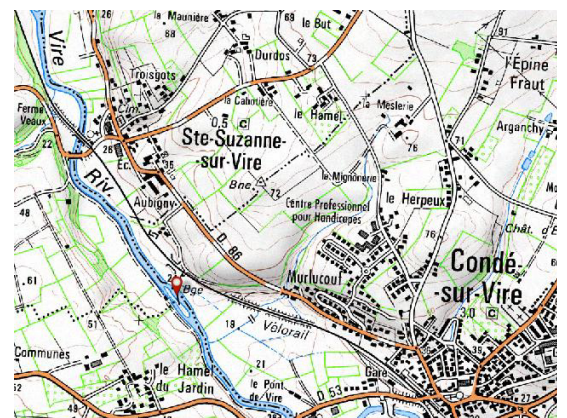
FICHE "RCE"

Opérations de restauration de la continuité écologique

Renseignements généraux

Intitulé de l'opération	Effacement de l'ancien seuil d'Aubigny sur la Vire à Condé-sur-Vire (50)		
Maître d'ouvrage	FMPPMA		
SIRET	780 882 197 000 38		
Année de réalisation des travaux	2015	Bassin	VIRE
Cours d'eau	La Vire		
Enjeu/x de l'opération	Code Masse d'eau	HR317	
<input checked="" type="radio"/> Environnement / Biologie	Cadre réservé à la CATER CODE FICHE ROE7246.01		
<input checked="" type="radio"/> Hydraulique / Sécurité publique			
<input type="radio"/> Ressource en eau / Salubrité publique			

Localisation



Source : IGN SCAN 25

Description des travaux réalisés

Le barrage d'Aubigny, ancien seuil éclusier, fut réemployé par l'entreprise laitière ELVIR (produits Elle & Vire®) pour maintenir un plan d'eau permettant un pompage, usage devenu obsolète ces dernières années. L'ouvrage était alors à l'abandon et les vannes plus manœuvrables. La chute était de 1,75 m vannes fermées avec un long déversoir infranchissable (données ONEMA). La passe en écharpe très altérée n'était plus fonctionnelle. Vannes fermées, l'ouvrage était infranchissable par toutes les espèces sauf l'anguille, pour laquelle il existait une voie de reptation. Vannes ouvertes, il était transparent sur les périodes où le pertuis était libre (absence de flottants retenus par les glissières de vannes).

Après 6 ans d'ouvertures chroniques des vannes exigées par l'Administration, réduisant la chute à 30cm et le remous à 500m, l'ouvrage a finalement été intégralement démantelé en 2015. Les vannes, le déversoir et les fondations du barrage ont été démontés et retirés. Les sur-largeurs induites par le fonctionnement de l'ouvrage au fil des ans ont servi d'emprise pour des actions légères de diversification de la morphologie du lit mineur en basses eaux.

Commentaire sur l'évolution du site

Au droit du seuil, la continuité piscicole et sédimentaire est totalement rétablie : les flux transitent désormais sans entrave. Le lit sous l'emprise rapprochée du seuil retiré ne forme pas, ou pas encore, un méandre selon l'amplitude escompté. Le lit en aval du seuil n'a quasi pas évolué, mais aucune modification directe n'y a été appliquée. En amont immédiat, les modifications d'écoulement n'ont pas encore eu d'effets très notables. L'absence de processus morphogènes au droit du site peut s'expliquer par la limitation locale d'énergie dissipée en crue au droit de l'ancien seuil du fait d'un lit de pleins bords élargi. En basses eaux, le faciès correspond à un vaste plat courant.

L'effet morphodynamique direct des travaux s'opère doucement en amont, où des zones courantes sont réapparues et sont en train de se reformer 500 mètres en amont du site. En effet, au cours de l'hiver 2016, la reprise du stock sédimentaire, observée depuis 2009 (ouverture des vannes) mais circonscrit à quelques dizaines de mètres en amont de la queue du remous résiduel, s'est propagée vers l'aval de manière sensible, et la décrue a laissé des dépôts de galet graviers en banquettes latérales, issus de ce phénomène.

Vues des travaux réalisés

Avant



A. RICHARD - CSP - 2006

Après



F. GOULMY - FMPPMA - 2016

FICHE "RCE"

Opérations de restauration de la continuité écologique

Evolution des travaux réalisés :

Année N+

Fournir la photo

Année N+

Fournir la photo

Année N+

Fournir la photo

Année N+

Fournir la photo

Année N+

Fournir la photo

Année N+

Fournir la photo